

NATIONAL ENERGY BOARD*Comprehensive Study Report — TQM Pipeline Extension from Lachenaie to East-Hereford*

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (TQM) proposes to extend its natural gas pipeline from Lachenaie to the Québec/New Hampshire border near East-Hereford. The purpose of the proposal is to consolidate Gaz Métropolitain's network and to meet the supply requirements of the Portland Natural Gas Transmission System (PNGTS). The pipeline, which is approximately 213 km long, would require a 23-metre right-of-way.

Under the *Canadian Environment Assessment Act*, the National Energy Board and the Department of Fisheries and Oceans, as the responsible authorities for the project, have conducted a comprehensive study of the proposal and have submitted a copy of their report to the Canadian Environmental Assessment Agency (the Agency).

Pursuant to the Act, the Agency invites the public to comment on the conclusions, recommendations and any other aspect of the comprehensive study report.

Submit your comments by March 18, 1998 to: Marie-France Therrien, Project Officer, Canadian Environmental Assessment Agency, 200 Sacré-Cœur Boulevard, Hull, Québec K1A 0H3, (819) 953-2537 (Telephone), (819) 994-1469 (Facsimile), marie-france.therrien@ceaa.gc.ca (Electronic mail).

Please note that all comments submitted with respect to the report will be placed in the public registry.

Copies of the report are available for public viewing at the following locations:

Montréal
TQM Office
1 Place Ville-Marie

Montréal (Pointe-aux-Trembles)
Roussin Community Centre
12125 Notre-Dame Street E

Montréal
University of Québec of Montréal
Central Library
Hubert-Aquin Pavillon
1255 Saint-Denis Street, Room a.m. 100

Sainte-Julie
Sainte-Julie Municipal Library
477 Jules-Choquet Avenue

Granby
Granby Municipal Library
11 Dufferin Street

Magog
Memphrémagog Library
61 Merry Street N

Coaticook
Coaticook Municipal Library
34 Main Street E

To obtain further information about the project or a copy of the comprehensive study report, contact: Denis Tremblay, National Energy Board, Calgary, Alberta, (403) 299-2717 (Telephone), (403) 292-5503 (Facsimile), denis.tremblay@neb.gc.ca (Elec-

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE*Rapport d'étude approfondie — Projet de prolongement du gazoduc TQM de Lachenaie à East-Hereford*

La compagnie Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (Gazoduc TQM) envisage de prolonger son réseau de transport de gaz naturel à partir de Lachenaie en direction de East-Hereford, au Québec, près de la frontière du New Hampshire. Le projet vise à consolider le réseau de Gaz Métropolitain et à alimenter le réseau Portland Natural Gas Transmission System (PNGTS). Le gazoduc d'une longueur d'environ 213 km nécessiterait une emprise de 23 mètres de largeur.

En vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, les autorités responsables, soit l'Office national de l'énergie et le ministère des Pêches et des Océans, ont effectué une étude approfondie du projet et ont remis une copie de leur rapport à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence).

Conformément à la Loi, l'Agence invite le public à formuler des commentaires sur les conclusions, les recommandations et tout autre aspect du rapport d'étude approfondie.

Veillez faire parvenir vos commentaires avant le 18 mars 1998 à : Marie-France Therrien, Agent de projet, Agence canadienne d'évaluation environnementale, 200, boulevard Sacré-Cœur, Hull (Québec) K1A 0H3, (819) 953-2537 (téléphone), (819) 994-1469 (télécopieur), marie-france.therrien@ceaa.gc.ca (courrier électronique).

Veillez remarquez que tous les commentaires reçus concernant le rapport seront versés au registre public de ce projet.

Vous pouvez consulter des copies du rapport aux endroits suivants :

Montréal
Bureau de TQM
1, Place Ville-Marie

Montréal (Pointe-aux-Trembles)
Réception du centre communautaire Roussin
12125, rue Notre-Dame Est

Montréal
Université du Québec à Montréal
Bibliothèque centrale
Pavillon Hubert-Aquin
1255, rue Saint-Denis, pièce a.m. 100

Sainte-Julie
Bibliothèque municipale de Sainte-Julie
477, avenue Jules-Choquet

Granby
Bibliothèque municipale de Granby
11, rue Dufferin

Magog
Bibliothèque Memphrémagog
61, rue Merry Nord

Coaticook
Bibliothèque municipale de Coaticook
34, rue Main Est

Pour plus d'information sur le projet ou pour obtenir une copie du rapport de l'étude approfondie, veuillez communiquer avec : Denis Tremblay, Office national de l'énergie, Calgary (Alberta) (403) 299-2717 (téléphone), (403) 292-5503 (télécopieur), denis.

tronic mail).

Lise Duquette, Gazoduc TQM, (514) 874-8848 (Telephone),
(514) 874-8888 (Facsimile).

[9-1-o]

tremblay@neb.gc.ca (courrier électronique).

Lise Duquette, Gazoduc TQM, (514) 874-8848 (téléphone),
(514) 874-8888 (télécopieur).

[9-1-o]

NATIONAL ENERGY BOARD

*Gas Export Licence Applications Pursuant to Part VI of the
National Energy Board Act*

The public is advised that, commencing on March 1, 1998, the National Energy Board (the "Board") intends to consider all complete applications for gas export licences on a case-by-case basis as they are filed.

The Board does not intend to require applicants to publish a notice of their applications. Instead, parties who have requested to be advised of such applications will be so notified when applications are received by the Board.

Parties wishing to be included on the Part VI Notification List should register with the Secretary of the Board at the following address: M. L. Mantha, Secretary, National Energy Board, 311 Sixth Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3H2, (403) 292-5503 (Facsimile).

Additionally, notice of all applications for gas export licences will be provided on the Board's Internet Web site (www.neb.gc.ca) and in the Board's Library.

M. L. MANTHA
Secretary

[9-1-o]

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

*Demandes de licences d'exportation de gaz naturel présentées
aux termes de la partie VI de la Loi sur l'Office national de
l'énergie*

Avis est par les présentes donné qu'à compter du 1^{er} mars 1998, l'Office national de l'énergie (l'« Office ») a l'intention d'examiner toutes les demandes complètes de licences d'exportation de gaz au fur et à mesure qu'elles seront déposées.

L'Office n'exigera plus des demandeurs qu'ils publient un avis concernant leur demande. Il veillera plutôt à notifier lui-même les parties qui ont demandé à recevoir un avis lorsqu'une telle demande est déposée.

Les parties désireuses de faire porter leur nom sur la liste de notification concernant la partie VI doivent s'inscrire auprès du secrétaire de l'Office, à l'adresse suivante : M. L. Mantha, Secrétaire, Office national de l'énergie, 311, Sixième Avenue Sud-Ouest, Calgary (Alberta) T1P 3H2, (403) 292-5503 (télécopieur).

En outre, l'Office diffusera, sur son site Internet (www.neb.gc.ca) et à la bibliothèque de l'Office, un avis concernant chaque demande de licence d'exportation de gaz qu'il reçoit.

Le secrétaire
M. L. MANTHA

[9-1-o]